

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 100 (1955)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Résumé de tactique [suite]  
**Autor:** Verrey, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-342667>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Résumé de tactique

(suite)

### L'attaque improvisée

(Combat de rencontre) (3/468)

— *Cas possibles :*

- les éléments de sûreté (*a*) ou un front défensif (*b*) ont été enfoncés, les troupes montant en ligne se heurtent à l'ennemi qui avance ;
- la troupe est engagée contre des éléments aéroportés (*c*).

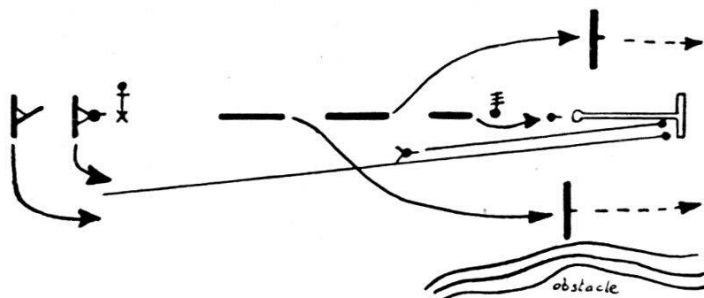


— *Caractéristique :*

- *l'incertitude* (rens. rares et imprécis) ;
  - *rapidité d'exécution* (le mouvement – manœuvre – puis le feu) ;
- Le combat est engagé par les trp. de sûreté, l'avant-garde ou le premier échelon, attaque en partant des formations de marche.

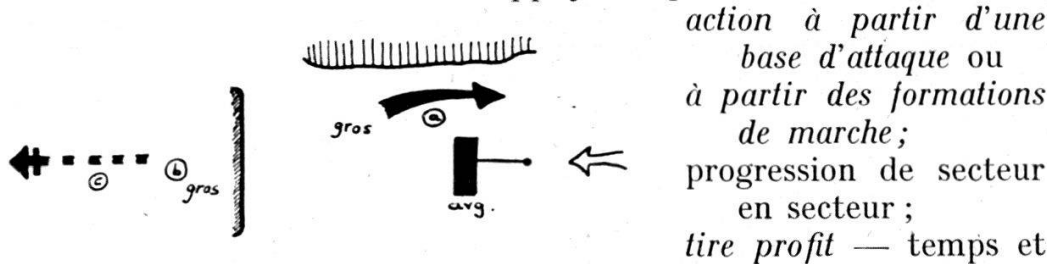
*L'avant-garde* ou le premier échelon attaque sur un large front : forcer l'ennemi à dévoiler ses forces et la largeur de son dispositif, éclaircir la situation ; empêcher l'ennemi de déborder avec ses formations blindées et motorisées (s'appuyer si possible à un obstacle).

Le chef appuie son avg. avec les armes lourdes, év. l'art.



Si un combat de rencontre entre *notre inf. à pied* et des *éléments ennemis blindés et motorisés* ne peut être évité, il faut *couvrir* la progression du gros en lançant des *détachements motorisés de sûreté*: bar-rages de sct. d'inf., voire de patr. (ou *dét. avancés*).

Le *gros* pousse sur l'une ou l'autre aile de l'*avg.* ou des éléments de sûreté, le flanc découvert appuyé si possible à un obstacle :



espace — du rôle joué par l'*avg.* (combat pour gagner du temps et mission de sacrifice) pour, selon la situation, attaquer (a), se défendre (b), éventuellement et ultérieurement se retirer (c).

## La défense

(CT 11<sup>e</sup> chapitre : 484-545)

*Se défendre = tenir une position.*

- *Défense sans limite de durée = tenir pendant longtemps (1);*  
caractéristiques : préparation (délais longs),  
ouverture du feu retardée,  
renforcement poussé du terrain.
- *Combat retardateur = gagner un certain temps (2);*  
caractéristiques : improvisation,  
ouverture du feu à grande distance,  
renforcement hâtif du terrain.



La *défense* constitue pour nous la *forme normale du combat*; les actions offensives seront rares, limitées dans le temps et l'espace.

La défense ne conduit pas à l'anéantissement de l'adversaire, mais vise à lui *causer des pertes*, à *l'user moralement*.

Elle doit être *active* (esprit offensif) : devancer l'ennemi, contrecarrer ses plans, lui arracher l'initiative ;

*inventive* (surprise) : camouflage soigné, installations simulées, procédés de combat renouvelés, positions de rechange.

*Le défenseur* s'efforce de tirer le meilleur parti possible :

- du *terrain* (obstacles, vues, couverts),
  - des *armes* (rendement maximum),
  - de la *fortification* (renforcement du terrain),
- oblige l'adversaire à *perdre le bénéfice de sa supériorité* (av., chars, art.) et à *accepter le combat rapproché*.

*Choix et organisation de la position* : (2/489)

Ce choix n'est pas entièrement libre (mission, voisins).

Premier choix sur la carte, puis *reconnaissance* (partie avant, arrière, position elle-même, secteurs voisins — éléments de la position).

*Critères de choix* :

- *efficacité* maximum des *armes* (possibilités des armes à trajectoire tendue : feux d'enfilade aux moyennes et grandes distances),
- possibilités *d'observer* (art. surtt.) (vues lointaines),
- possibilités *d'arrêter, canaliser, ralentir* la progression ennemie par des *obstacles* (séparer l'inf. ennemie de ses chars),
- possibilités de se *soustraire* aux vues et aux coups par des *couverts*,
- possibilités *d'actions de choc* par surprise et en flanquement.



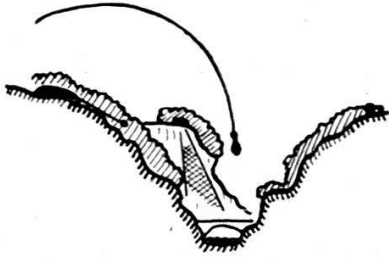
(Ces avantages doivent s'étendre à toute la profondeur de la position.)

Avantage des *positions à contre-pente* :



pour voir et tirer, l'adversaire est obligé de venir s'offrir aux coups du défenseur.

Défense sur ou derrière l'obstacle (en fonction de la nature de l'obstacle et du terrain avoisinant).



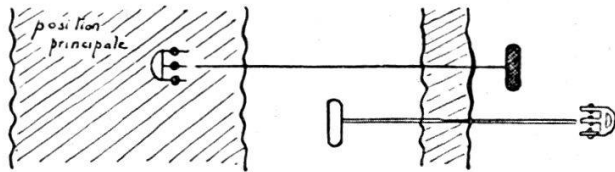
Ravin ou vallée très encaissée : défense sur l'obstacle.



Vallée large, peu profonde : défense en arrière, surveillance et feux lointains sur l'obstacle.

Sûreté de la position :

— position avancée : lorsqu'il faut gagner du temps pour l'installation de la position principale : obliger l'ennemi à s'arrêter, se déployer et monter une attaque,



— plusieurs km. en avant de la pos. principale,  
— effectifs assez nombreux (Trp. L.),

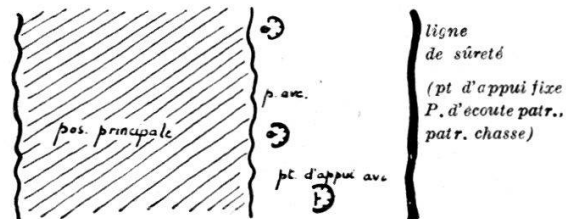
— établie par le chef supérieur qui la place sous un commandement particulier ;

— sûreté devant la position (même si elle est couverte par une pos. avc.) :

induire l'ennemi en erreur sur le tracé du front d'arrêt,  
entraver son exploration,  
donner à la garnison le temps d'occuper ses emplacements de combat :

— ligne de sûreté : fixée par le cdmt. sup. ; son éloignement du front est fonction du terrain et des moyens ; subordonnée aux divers cdt. de secteur ; ses éléments n'opposent qu'une résistance passagère ;

— postes avancés — points d'appui avancés, ordonnés au besoin par les cdt. cp. et de bat. (de la valeur de 1 gr. ou 1 sct.) : empêcher l'ennemi de s'emparer de points importants situés devant la position (hauts dominantes). (Ne tiennent pas lieu de sûreté pour la position.)

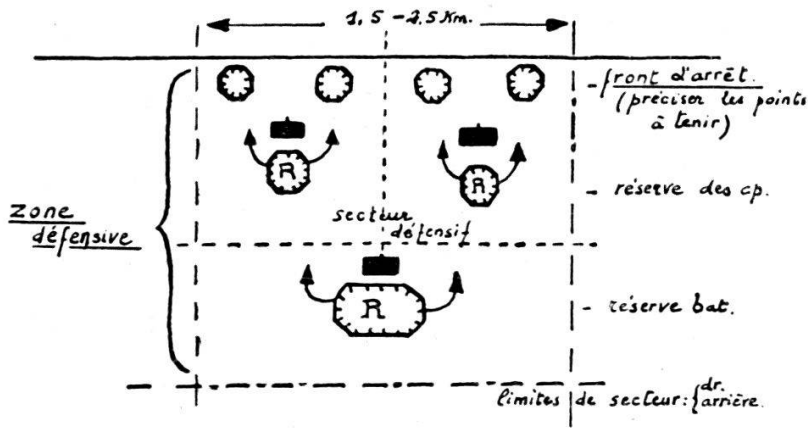


— *front d'arrêt* : ligne devant laquelle le chef veut appliquer la masse des feux d'arrêt,

terrain découvert et praticable : barrage de feu continu constitué par une chaîne de points d'appui ;

autres secteurs : lacunes (éléments de défense mobiles) sur et derrière cette ligne s'articulent les bataillons de combat (*secteurs défensifs*) :

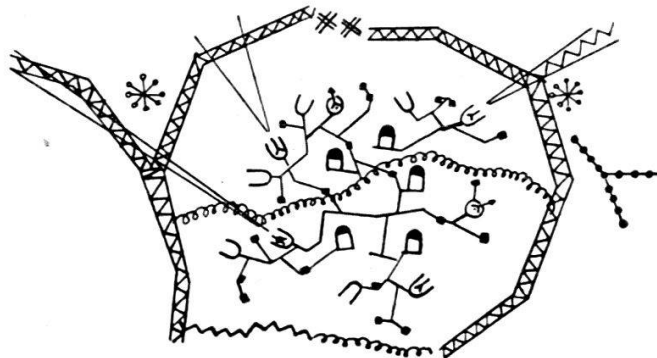
terrain accessible aux vhc. à chenilles : où et comment dissocier chars et inf. *largeur de front moyenne 1,5 à 2,5 km. par bat. (4-5 km. par rgt.) (en mont. ou derrière des obstacles, la largeur du front peut être beaucoup plus grande).*



— *zone défensive* : zone dans laquelle doit être anéantie chaque fraction adverse qui a percé le front ou qui y a pénétré ; cette zone a normalement une profondeur égale à la largeur du front.

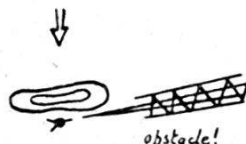
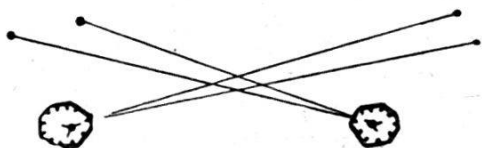
Le point d'appui est occupé normalement par une *sect.* entière, renforcée ou non d'armes lourdes. Selon le terrain, les pt. d'appui doivent pouvoir se flanquer mutuellement avec leurs armes automatiques. Ev., intercaler entre les pt. d'appui des *nids de fus.* (1 gr.)

Le point d'appui tourné doit pouvoir se défendre de tous côtés (*réserve mobile de choc*).



### Le plan de feu.

- *Les mitr.* en forment l'ossature ; elles agissent en flanquement et battent si possible l'avant-terrain du pt. d'appui voisin ;  
majorité des mitr. : barrage avant ;  
le reste : barrage arrière ;  
subordination : au cdt. du pt. d'appui où elles sont installées.

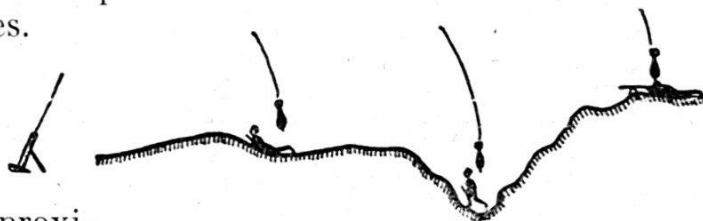
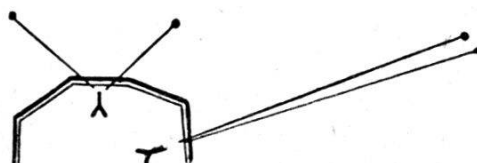


- *Les fm.* complètent et renforcent les barrages de feu, participent en partie à la défense frontale du pt. d'appui (autodéfense) ; leur mobilité permet leur déplacement selon les besoins du combat,

- *fus. aut., me., HG, lfl.* : phase décisive du cbt. rapproché.

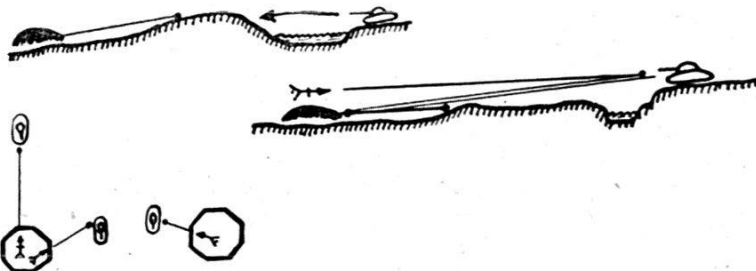
- *Tireurs d'élite* : mise hors de combat des organes expl., guetteurs, servants d'armes particulièrement gênantes.

- *Les lm.* sont employés en concentration dans les vallonnements et autres couverts à proximité du front, ainsi que contre les armes de soutien adverses.

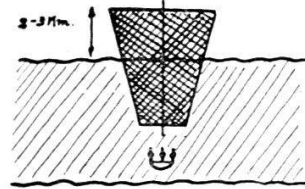


- *Les armes antichars*

tubes-roquettes en flanquement ; armes ach. ld. : frontalement (positions de rechange et possibilités de déplacement à couvert) ; barrages antichars successifs sur une grande profondeur ; chasseurs de chars et chars, en réserve derrière les secteurs les plus menacés (si possible, dissocier et anéantir séparément chars et inf.).





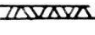





- *L'art.* s'installe relativement loin en arrière de façon à pouvoir couvrir, avec son champ de tir, la plus grande partie possible du front ; elle doit pouvoir encore agir avec la masse de ses moyens jusqu'à une distance de 2 à 3 km. en avant du front. Groupement d'art. et art. d'appui direct. *Plan de feu de l'art.* (bases d'attaque ennemies, positions des armes d'appui, voies d'accès des réserves). *Positions avancées* (harcèlement et feux lointains) — *positions de rechange.*
- *La DCA* protège certaines parties essentielles de la position : centres de gravité de la déf. ach., PC sup., positions d'art., points vulnérables du réseau routier.
- Organisation de *l'observation du champ de bataille.*



### *L'aménagement de la position.*

- But :* — *contrecarrer la progression de l'ennemi,*  
 — *augmenter l'efficacité de nos propres armes,*  
 — *soustraire la troupe aux effets du feu adverse.*

### *Travaux :*

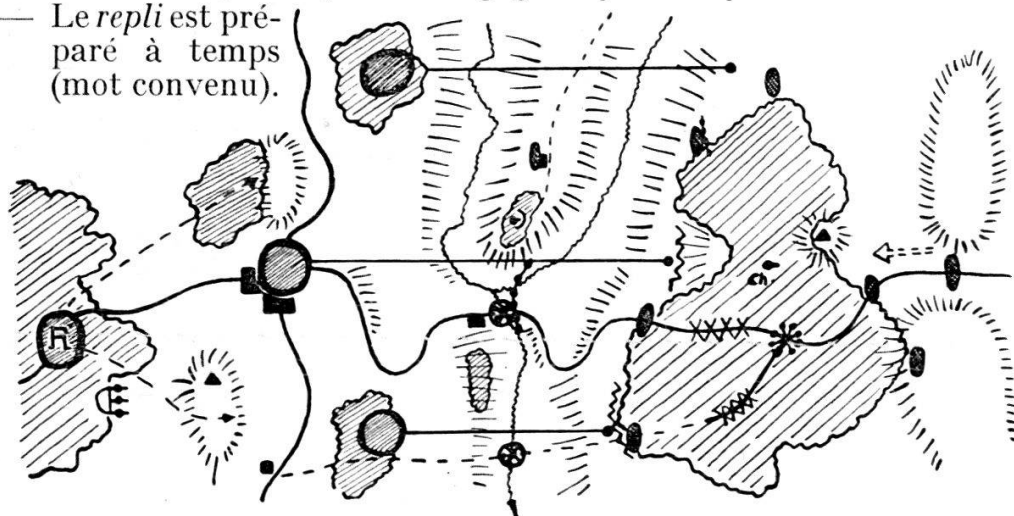
- Champs de mines* — devant les pt. d'appui importants,  
 — dans les zones intermédiaires,  
 — à l'intérieur de la position.  

- Nids de mines* — protection des postes avancés,  
 — renforcement des obstacles naturels (mines ach. ● — mi. antipers. ○).  

- Obstacles antichars* — arrêter, canaliser, ralentir les chars,  
 — renforcer les obstacles naturels.  
  

- Obstacles d'inf.* — devant toutes les parties importantes de la position,  
 (tenus également sous les feux de la défense, sinon contrôlés par des patr.).  
  
  

- Abris* — protection contre les bombardements  
 (au minimum contre les éclats, le souffle et l'effet moral), (longs délais).  






*Caractéristiques :*

- choix d'une *position* avec *vues* étendues sur les axes d'approche de l'ennemi ;
  - choix de *points forts*, obstacle ou obstacles successifs devant le front ;
  - les *axes* sont *barrés* (pt. d'appui), (év. barrages successifs) ;
  - pt. d'appui de la valeur d'une *sect.*, év. d'une *cp.* ;
  - selon la situation, intercaler entre les pt. d'appui des *dét. mobiles* (procédés de la guerre de chasse), (de nuit : en avant du front) ;
  - les *armes lourdes* agissent *frontalement* et à *grande distance* (nombreuses positions de rechange) ;
  - *l'art.* prend position en avant ;
  - si possible, petite *réserve générale* mot.
- *Devant le front : retarder l'ennemi* par tous les moyens :
    - — destructions,
    - — champs et nids de mines,
    - — piègeage.
  - Le *combat par le feu* est engagé le *plus tôt possible*.
  - Le *repli* est préparé à temps (mot convenu).



(à suivre)

Lt. Col. H. VERREY